

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	18/12/2013
		N° 27
SNPS Info		

MOBILITÉ POUR LES ASPIRANTS : PROCÉDURE ADAPTÉE

Comme déjà annoncé dans notre feuillet d'info précédent, le comité de négociations pour les services de police (CNSP) a continué aujourd'hui le débat sur la problématique de la mobilité pour les aspirants. En attendant les résultats de ce débat, nous avons rappelé à tous les aspirants de ne pas encore introduire une demande si aucun emploi ne reconstruit pas vos préférences. Nonobstant ce conseil, nous avons appris que dans certaines écoles, les aspirants ont été obligés d'introduire une demande. De commun accord avec l'autorité, ces demandes seront considérées comme non valables.

Suite à notre accord avec l'autorité, les adaptations suivantes seront apportées à la procédure :

- Un nouveau formulaire sera diffusé par l'autorité ;
- Pour être valable, toutes les demandes doivent se faire via ce nouveau formulaire;
- **Le délai pour introduire une demande est prolongé jusqu'au 10 janvier 2014 inclus;**
- Vous n'êtes pas obligé de faire un choix dans le cadre de la mobilité pour les aspirants (la 1^{ière} case sur le formulaire) si vous ne voulez pas être affecté à une zone de police ou une unité reprise dans la liste (dans ce cas vous mentionnez "néant" dans la case idoine)
- Nous vous conseillons de rentrer le formulaire en indiquant quelle unité vous préférez en cas de désignation d'office. (case 2 et 3).

Ces adaptations qui seront confirmées par écrit par l'autorité, seront communiquées à toutes les directions des écoles.

Nous avons également appris que la possibilité d'une désignation d'office dans le cadre de cette mobilité n'est pas tellement grande. En effet, ce cycle est publié dans toutes les écoles de police pour un public de 350 aspirants francophones qui peuvent postuler pour un nombre total de 26 emplois vacants réservés aux francophones. Nous attendons que quasi tous les emplois vacants seront postulés par des volontaires.

Ainsi, nous espérons que ces informations vous sont utiles et il ne nous reste que de vous souhaiter une bonne fin d'année.

Gert Cockx
Président national